

Image not found or type unknown



Suspension permis de conduire pour excès 45 km/h

Par **Anthony38200**, le **02/09/2020 à 20:08**

Bonjour,

Suite a excès de vitesse 80 km/h au lieu de 30 km/h retenue 75 dc 45 km/h au dessus
suspension de permis pour 5 mois par sous prefect.

Le problème c que je suis artisan dans le batiment est besoin du vehicule de chantier ainsi
que recuperer les enfants a l'école..

Y a t'il une chance de le récupérer(aucun antécédent de se type ni autre).

Merci

Par **jodelariege**, le **02/09/2020 à 20:18**

bonsoir

vous devez sans doute parler d'un permis blanc?

[https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14855#:~:text=En%20cas%20de%20suspension%20judiciaire,d'ordre%](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14855#:~:text=En%20cas%20de%20suspension%20judiciaire,d'ordre%20de%20travail%20de%20la%20prefecture)

vu que le permis blanc n'est pas un droit votre grand excès de vitesse ne parle pas pour
vous...

Par **Anthony38200**, le **02/09/2020 à 20:23**

Merci pour votre reponse jodelariege.

Pas forcément un permis blanc mais récupérer mon permis tt simplement ou au minimum
réduire la suspension .

Merci.

Par **LESEMAPHORE**, le **02/09/2020** à **20:52**

Bonjour

C'est une suspension administrative prise par arrêté préfectoral .

Ce préfet est plus sévère que la norme qui est de 4 mois pour cet excès .

Vous n'avez donc aucune chance de réduction de la durée de suspension .

Je compatis à votre situation , mais tous les conducteurs qui se font suspendre le permis ont tous un motif plus ou moins impératif de le conserver .

Si cette mesure de suspension administrative fut actée dans la Loi , c'est que l'amende seule en rapport du non respect de la vitesse imposée entre 40 et 49 km/h était insuffisante , puisque fréquemment l'infraction était constatée .

D'autre part le fait de circuler à cette vitesse en zone 30 présente un danger certain pour les piétons et cycliste qu'il convient dans la répression de renforcer , et ce ne peut être que par la durée de suspension de permis .

Par **Anthony38200**, le **02/09/2020** à **21:02**

Merci LESEMAPHORE pour votre réponse il y a pas mal d'avocat qui prétend pouvoir récupérer le permis de conduire pour plusieurs motifs y a t'il une chance pour moi ?

Merci